



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-81685>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **26-81685**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 24830054300217

Ville : Toulon cedex 9

Code postal : 83041

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_YGuZcp1JbZ

Identifiant interne de la consultation : 26MAP08

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Adresse mail du contact : marchespublics@metropoletpm.fr

Numéro de téléphone du contact : 0494938300

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** -Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner. -Une lettre de candidature (ou DC1) précisant si le candidat se présente seul ou en groupement, la nature du groupement ainsi que l'identité de son mandataire. -Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat. -En cas de groupement, mandat de chaque membre du groupement au mandataire pour engager la société.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité

faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; La capacité financière peut être prouvée par tout autre moyen que la remise des Chiffres d'affaires : déclaration appropriée de banques, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents...

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : -Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat au titre de la dernière année. -Liste de références de travaux exécutés au cours des 5 dernières années établie par le candidat ou attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. -Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 28/09/2026 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : 26MAP08 TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE L'AVENUE DE LA 1ERE DFL - LA CRAU

Code CPV principal - Descripteur principal : 45233120

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation concerne les travaux de requalification de l'avenue de la 1ère DFL, à la Crau. La ville de la Crau souhaite requalifier l'avenue de la 1ère DFL. Cette opération comprend : - La création d'un trottoir sécurisé d'une largeur de 2.5 m côté nord et de 1.4 m côté sud - La réduction de la largeur de la voie avec la sécurisation de cette dernière - La création de jardinières avec la plantation d'arbres et d'arbustes - La création d'un nouvel éclairage public.

Lieu principal d'exécution du marché : La Crau

Durée du marché (en mois) : 7

Valeur estimée (H.T.) : 1496092 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot** : Lot 1 : Voirie, réseaux divers

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45233221

Estimation de la valeur hors taxes du lot : 1244435 euros

Lieu d'exécution du lot : 83260 - LA CRAU. Territoire de la Métropole Toulon Provence Méditerranée

- **Description du lot** : Lot 2 : Eclairage public

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45316110

Estimation de la valeur hors taxes du lot : 146050 euros

Lieu d'exécution du lot : 83260 - LA CRAU. Territoire de la Métropole Toulon Provence Méditerranée

- **Description du lot** : Lot 3 : Espaces verts

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45112710

Estimation de la valeur hors taxes du lot : 105607 euros

Lieu d'exécution du lot : 83260 - LA CRAU. Territoire de la Métropole Toulon Provence Méditerranée

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : La signature électronique du contrat par l'attributaire est exigée dans le cadre de cette consultation. Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 7 mois, y compris une période de préparation de 1 mois. Une clause de réexamen est prévue aux articles 1.8 du RC et 3 du CCAP commun à tous les lots. Les modalités essentielles de financement et de paiement sont définies à l'article 4.2 du RC. Une garantie financière est définie à l'article 9 du CCAP commun à tous les lots. Les conditions de versement et de remboursement de l'avance sont définies à l'article 10.1 du CCAP commun à tous les lots. Le montant total des travaux est estimé à 1 496 092,00 Euros HT. La décomposition par lot est la suivante : Lot 1 : 1 244 435,00 Euros HT. Lot 2 : 146 050,00 Euros HT. Lot 3 : 105 607,00 Euros HT. Les conditions d'exécution des prestations sont définies à l'article 12 du CCAP commun à tous les lots. Les travaux feront l'objet d'une garantie de parfait achèvement de 1 an dont le point de départ est la date de réception des travaux. Les modalités de cette garantie sont définies à l'article 44.1 du CCAG-Travaux. Les végétaux bénéficient, quant à eux, d'une garantie de reprise dont la durée est fixée à 18 mois par dérogation au fascicule n°35, article j.28 du CCTG. Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : 1 - Prix des travaux : 60% 2 - Valeur technique : 35% 3 - Performance en matière de protection de l'environnement : 5 % Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces définies à l'article 6.1 du RC. Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social et environnemental conformément aux articles 2.5 du RC et 2 du CCAP commun à tous les lots. Clause d'exécution à caractère social : l'entreprise retenue s'engage à mettre en oeuvre une action d'insertion de : - Pour le lot 1 « Voirie, réseaux divers » : 525 heures minimum. - Pour le lot 2 « Eclairage public » : 35 heures minimum. - Pour le lot 3 « Espaces verts » : 50 heures minimum. Clause d'exécution à caractère environnemental : Le titulaire de chaque lot devra assurer l'établissement, le suivi et la mise à jour du Plan de Gestion et d'Évacuation des Déchets (PGED) conformément aux dispositions de l'article 1.6.1 du CCTP du lot 1, 7.1 du CCTP du lot 2 et 1.1.14 du CCTP du lot 3. Le titulaire de chaque lot devra aussi assurer l'établissement, le suivi et la mise à jour du Plan de Respect de l'Environnement (P.R.E.) conformément aux dispositions des articles 1.6.2 du CCTP du lot 1, 7.2 du lot 2 et 1.1.14 du CCTP du lot 3. Procédures de recours : Le tribunal territorialement compétent est le Tribunal Administratif de Toulon 5 rue Racine - BP 40510 - 83041 TOULON CEDEX 9 / Tél : 0494427930 Courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr / Adresse internet (U.R.L) : <http://toulon.tribunal-administratif.fr> Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : -un recours en référé précontractuel avant la signature du marché, par application des articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de Justice Administrative, - un référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. -un recours en contestation de la validité du contrat vous est ouvert, devant le même tribunal, dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché. Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique " Télé recours citoyens " accessible à l'adresse internet www.telerecours.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/08/2026